

Lettre de mission de Christine Graffigne**Vice-Doyenne Finances - Présidente de la Commission Finances et Moyens de la Faculté des Sciences**

Dans un contexte marqué par un état qui n'assume pas financièrement vis à vis des universités les mesures qu'il prend, la gestion budgétaire équilibrée des établissements devient périlleuse. Dans ce contexte budgétaire de plus en plus contraint, les arbitrages financiers sont devenus une préoccupation majeure afin de tenter d'atténuer les effets délétères d'une telle politique sur la Formation et la Recherche.

La Vice-Doyenne en charge des Finances est l'interlocutrice de l'équipe décanale pour définir et développer avec les composantes une politique budgétaire au service des personnels et de leurs missions de formation et de recherche. Elle travaille en collaboration étroite avec le directeur de pôle Finances et Achats de la Faculté des Sciences.

Missions

La Vice-Doyenne en charge des finances aura pour missions de :

- Consolider les données budgétaires provenant des services centraux
- Proposer à la CFM une répartition des MAOF (Moyens d'Allocation à l'Offre de Formation) aux composantes sur la base de l'enveloppe budgétaire affectée à la faculté
- Assurer le dialogue budgétaire avec les composantes
- Suivre l'évolution des dépenses et des recettes à partir des données disponibles et suivre l'impact au plus près des composantes et des laboratoires des décisions financières de l'établissement en lien avec la VD Recherche et la VD Formation
- Travailler avec la présidence afin de clarifier les modalités de calculs de certaines dotations.
- Travailler avec le pôle financier de la faculté et les services de l'université (Direction des Affaires Financières) afin de simplifier les procédures
- Participer au groupe de travail sur la viabilité des formations dans le cadre du prochain quinquennal
- Participer si de besoin au suivi financier de la viabilité au cours du prochain quinquennal en particulier en rédigeant en concertation avec les composantes un compte rendu opérationnel financier

La Vice-Doyenne préside la Commission Finances et Moyens (CFM).

Elle collabore également avec la Vice-Doyenne en charge de la Formation et la Vice-Doyenne en charge de la Recherche, ainsi que les directrices des pôles associés selon les objectifs fixés par l'établissement et la Faculté et les besoins des composantes.

Maximilien Cazayous,
Doyen de la Faculté des Sciences